

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINT VAAST DE LONGMONT (60410)
LE 4 JUIN 2021**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 14
- présents : 12
- votants : 13

Date de convocation : 31/05/2021

Date d'affichage : 09/06/2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre juin, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Raveau située 30 rue d'En Haut 60410 Saint Vaast de Longmont sous la présidence de Monsieur Gilbert BOUTEILLE, Maire.

Présents : Gilbert BOUTEILLE, Stéphane BROUSSE, Grégory CENZI, Julien CHEVREUIL, Philippe COURCELLE, Catherine GAMBART, Bruno INTOCI, Paul JOACHIM, Claire MAGNIEN, Dorothée MARSY, Dominique SCHNEIDER KELLENS, Dominique VERDRU.

Absents : Christelle PLATTELET qui a donné pouvoir à Dominique SCHNEIDER KELLENS et Cécile DENTINI.

Madame Catherine GAMBART se propose pour être secrétaire de séance. Madame Catherine GAMBART est désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Le procès-verbal du dernier conseil municipal du 7 mai 2021 a été adressé à l'ensemble des conseillers municipaux. Il a été approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION 2021/33 : PARTICIPATION AU VOYAGE SCOLAIRE « BOL D'AIR » DU SMIOCE POUR L'ECOLE

Madame GAMBART expose que l'école ne prévoit pas de faire la classe découverte cette année. A la place, il est organisé deux sorties scolaires à la base de loisirs de St Leu d'Esserent (Oise) le 28 juin et à Berck Sur Mer (Pas de Calais) le 29 juin. La sortie à St Leu d'Esserent coûte 2 293,20€ dont 928 € de transport. Tous les élèves de l'école y vont. La sortie à Berck coûte 1 928€ dont 1 290€ de transport. Les classes du cycle 2 et 3 sont prévues.

Il vous est proposé de prendre en charge le coût de transport pour la base de St Leu d'Esserent pour un coût de 928€.

Monsieur Bruno INTOCI n'est pas encore arrivé pour prendre part à la délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la prise en charge par la commune des frais de transport pour le voyage scolaire à St Leu d'Esserent pour un montant de 928€. Le montant sera payé au SMIOCE.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

DELIBERATION 2021/34 : REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE EXTERIEURE

Monsieur Bruno INTOCI est arrivé pour participer à cette délibération.

Le règlement local de publicité extérieure est élaboré par les services de l'ARC. La commune est peu impacté car pas de commerce ni d'entreprises et surtout pas de zone d'activité. La commune serait en zone ZP2.

Il faudrait voir avec les critères du PNR pour savoir s'il y a des distinctions, des renforcements à prendre en compte sur ce genre de sujet.

Le dossier est donc reporté au prochain conseil municipal.

DELIBERATION 2021/35 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE CAMION-BENNE DES SERVICES TECHNIQUES

Il est envisagé de supprimer la prestation de M. CATRAIN qui intervient pour l'entretien de espaces verts de la commune. Son coût actuel est de 10 692€ TTC. Cependant, les services techniques ne sont pas en mesure actuellement de réaliser l'intégralité des prestations. En effet, ils manquent de matériel. Monsieur JOACHIM demande si les agents feront la tonte ou s'il faut garder la prestation sous-traitée. Un comparatif des coûts est à étudier.

Dans un premier temps, il vous est proposé d'acquérir ce camion-benne pour un montant de 23 008€ HT ou 27 918,36€TTC.

Il vous est proposé d'engager ces travaux et de demander des subventions pour pouvoir débiter fin 2021. La commande doit être passée au plus vite. Le délai de livraison est extrêmement long. Une demande de dérogation est nécessaire.

Madame PLATTELET précise qu'elle est contre l'achat de ce camion. Madame SCHNEIDER KELLENS précise qu'elle s'abstient de voter pour manque d'éléments pour l'étude de coût.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 11 votes pour, 1 vote contre (C. PLATTELET) et 1 abstention (D. SCHNEIDER KELLENS)

S'ENGAGE sur l'acquisition d'un camion-benne pour les services techniques (avec ridelles et filet) pour un montant estimé de 23 008€ € HT en investissement.

AUTORISE Monsieur le Maire à demander une subvention avec demande de dérogation auprès du Conseil départemental de l'Oise pour une dépense subventionnable de 23 008€ HT.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DELIBERATION 2021/36 : AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE NETTOIEMENT AVEC VEOLIA

Il existe 8 200m de bordures de caniveaux sur la commune. Il est prévu 3 passages par an. La Société VEOLIA nous propose 506€ HT par passage soit 1 518€ HT par an. Le contrat est prévu pour 2 ans. Nous avons une prestation auprès de l'EURL de l'automne pour 548,50€HT à chaque passage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à cette affaire.

Questions diverses :

- Concernant le broissage des caniveaux, il serait proposé de voir avec la commune de Verberie pour mutualiser leur matériel. Leurs services techniques ont une machine à main équipée d'une grosse brosse. Il nous prêterait leur équipement contre paiement du service. Il reste à voir le coût. La commune devrait acheter sa brosse. Le coût d'une brosse est d'environ 300€. L'objectif est de diminuer le coût du nettoyage des caniveaux.
- Un appel est passé parmi les élus du conseil. Le centre de vaccination de Compiègne a besoin de volontaires pour le fonctionnement du centre pendant juillet et août.
- Suite au dernier conseil d'école, la directrice a annoncé qu'il n'y aura pas de classe découverte cette année. A la place, l'école organise deux sorties scolaires.
- Les conseillers sont informés que des stops supplémentaires seront ajoutés au carrefour rue de Blois et chemin du Saint Sacrement. En effet, l'objectif est de faire ralentir les véhicules dans ce carrefour où la visibilité est limitée pour les véhicules sortant du chemin du Saint Sacrement.
- Avec la commune de Verberie, il a été envisagé de fermer par un système de chaîne et de cadenas à clé la cavée du Parinet. Ainsi ce chemin sera par le haut par Verberie et par le bas par la commune. Un accès est réservé pour les agriculteurs qui ont été prévenus. Une clé leur sera remise.
- Une convention avec Le Relais a été signée gracieusement pour la pose d'une benne. Le Relais est spécialisé dans le recyclage des vêtements et chaussures notamment. La benne est située auprès des bennes à verre rue d'En Haut. Monsieur JOACHIM précise qu'il aurait pu être envisagé de demander un paiement contre la pose de cette benne.
- Un dépliant sera distribué par le PNR pour des sorties en juillet et août. Il sera également mis en ligne sur le site Internet et sur le Facebook de la commune.
- Monsieur VERDRU annonce la future installation d'un verger auprès de l'arche rue du Fin sur les parcelles appartenant à la commune.
- Le feu d'artifice est maintenu le 15 juillet.
- Les conseillers ont été destinataires des compte-rendu de la commission tourisme et communication du PNR.
- Concernant les élections, plusieurs points sont faits : deux nouveaux isolements ont été confectionnés par les agents, du plexiglass a été acheté pour les deux bureaux. Les permanences sont calées. Les assesseurs ont été informés des tours de permanence.

Vu qu'il n'y a plus de point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 21h50.

Séance du Conseil municipal du 4 juin 2021

DELIBERATION 2021/33	Participation au voyage scolaire « bol d'air » du SMIOCE pour l'école
DELIBERATION 2021/34	Règlement local de publicité extérieure
DELIBERATION 2021/35	Demande de subvention pour le camion-benne des services techniques
DELIBERATION 2021/36	Autorisation de signature du contrat de nettoyage avec Veolia

Ont signé les membres présents ci-dessous

G. BOUTEILLE	S. BROUSSE	G. CENZI	J. CHEVREUIL	P. COURCELLE
C. DENTINI <i>Absente</i>	C. GAMBART	B. INTOCI	P. JOACHIM	C. MAGNIEN
D. MARSY	C. PLATTELET	D. SCHNEIDER KELLENS	D. VERDRU	
	<i>Pouvoir à D.</i> <i>SCHNEIDER KELLENS</i>			